

Collèges : le SNFOLC 13 reçu au Conseil Départemental

Avant les congés, le SNFOLC 13, avec l'aide de l'Union Départementale FO 13, avait sollicité une audience auprès de Madame Vassal, présidente du Conseil Départemental (CD13). Nous avons été reçus mercredi 4 janvier par Monsieur Genzana, vice-président du département, et Monsieur Sotty, directeur de la Maintenance et de l'Exploitation.

Le SNFOLC a constaté des problèmes liés au chauffage, au bâti et au fonctionnement des collèges du département. FO respecte la charte Amiens et il n'est en aucune façon une question d'ordre politique. Cette audience a pour unique but de faire remonter les problèmes pour espérer des solutions rapides pour la satisfaction des usagers. Nous ne voulons pas que les personnels et élèves du service public paient la crise de l'énergie. Les établissements sont souvent vieillissants, ce qui entraîne une augmentation du budget des établissements qui doivent pallier la perte d'énergie, que ce soit à cause des fuites ou au dysfonctionnement du matériel.

Le CD13 a assuré que les factures d'énergie étaient toutes payées par le département et qu'il voulait absolument pour 2030 réduire de 40% des factures d'énergie. La loi impose que la température doit être à 19°C dans tous les établissements. Concernant les problèmes techniques de réseau, le CD13 a mis en place un système plus performant mais compliqué à équilibrer. Des réunions ont eu lieu entre le département et les principaux du département sur cette question.

FO a demandé à ce qu'une circulaire de rappel soit envoyée dans tous les établissements du département afin d'exiger la température de 19°C partout, dans toutes les salles !

FO a parlé des problèmes de chauffage en particulier au **collège Daumier** à Martigues où les problèmes de tuyauterie et le réseau d'eau ainsi que la chaudière sont en état d'insalubrité.

De plus, le **collège les Matagots** de la Ciotat comme le **collège Seyssaud** de Saint-Chamas et le CDI du **collège Lou Garlaban** à Aubagne ont également des problèmes de chauffage (il n'est pas prévu de modifications dans le cadre du plan Charlemagne). Au **collège Wallon** de Martigues, le personnel a même fait valoir un droit de retrait avant les vacances.

FO a profité de cette entrevue pour également demander un parking pour des personnels en situation de handicap au **collège Pont de Vivaux**. Le CD13 a assuré qu'il trouverait trois places de parking pour les personnes à mobilité réduite au sein du collège.

Par ailleurs, nous avons expliqué que nous ne comprenons pas que le **collège Marie Laurencin** soit encore dans des préfabriqués à l'heure où nous parlons. Le CD13 a répondu que la situation est en effet une honte mais que, selon lui, ce problème était de la responsabilité de la mairie qui ne donnait pas suite aux courriers du CD13 pour rétrocéder le terrain. FO ne souhaite pas entrer dans ces polémiques entre élus et souhaite que la situation soit débloquée le plus rapidement possible.

FO a demandé que la sonde du bâtiment nord extérieur soit réparée au **collège Jean Giono**, ainsi que deux fuites. De plus, à la suite d'un incendie, le collège n'a plus de voiture de fonction et a trois appartements sinistrés. Nous avons demandé à ce que tout cela soit réglé. Nous avons également demandé à avoir un personnel de plus car il y a 50 toilettes et que le gymnase ne peut pas être nettoyé à cause du manque de personnel.

Et enfin, pour le **collège Yves Montand**, on constate des températures extrêmes dans les salles de musique, au CDI, dans les salles de Langues Vivantes au 3ème étage, des pannes d'ascenseur régulières et des toilettes vétustes en salle des professeurs (2 WC pour 60 profs). Depuis des années, l'équipe d'EPS réclame des travaux pour les vestiaires trop exigus pour accueillir 30 élèves.

Le CD13 a expliqué qu'il y allait avoir un programme pour l'économie d'énergie. Concernant les vestiaires, une nouvelle loi pour l'accessibilité impose des nouvelles normes et des travaux auront lieu en 2023-2024. FO a demandé que ce collège soit programmé parmi les premiers.

Le Conseil Départemental a indiqué qu'il allait prendre contact avec les principaux de tous les établissements cités. Nous indiquons que nous transmettrons toutes les nouvelles remontées d'établissements et le SNFOLC 13 sera très attentif aux solutions qui seront apportées dans les meilleurs délais.